

**Tribunal de première instance  
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



*Date* : 15 mars 2024  
Dépôt de l'état des créances.

*Dénomination sociale* : INTER-IN-EX 975.

*Forme* : SASU.

*Siège social* : Zone artisanale - B.P. 4443  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

*N° Siren* : 812 188 969 RCS Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'état des créances est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

*Pour extrait certifié conforme, le 27 mai 2024*

Le greffier

